



Pau, le 8 décembre 2025

DGH 2026 : collecter, partager les infos pour mieux défendre les moyens

En cette fin d'année, dans nos établissements, la rentrée 2026 se prépare et les informations sur les prévisions d'effectifs et la ventilation de la DGH doivent être communiquées lors des prochains conseils pédagogiques. Nous vous demandons d'**interpeler vos chef-fe-s d'établissement** afin qu'elles/ils vous communiquent le montant de l'enveloppe DGH allouée à l'établissement, le nombre de classes par niveau, les éventuelles créations ou suppressions de postes...

Lorsqu'il existe dans le collège, soyons vigilant-e-s au décompte du dispositif Ulis.

Nous vous invitons à dresser un premier bilan et à nous l'envoyer par mail : snes64@bordeaux.snes.edu

Forfait Mobilité Durable (FMD) de l'année civile 2025

Les demandes se font exclusivement sur **Colibris** et impérativement avant le **31 décembre** 2025. Sont éligibles au FMD, les titulaires, les contractuel·les, les stagiaires, les AED et AESH ainsi que diverses autres catégories de personnels. Le FMD s'applique aux déplacements de l'année civile 2025 entre le domicile et le lieu de travail. Il concerne l'utilisation de divers moyens de déplacement dotés ou non d'une assistance électrique (vélo, trottinette....) mais également le co-voiturage en tant que conducteur·ice ou passagèr·e ou encore les services de location (vélo, véhicules électriques...). Le montant du FMD dépend du nombre de déplacements effectués dans l'année, ce nombre étant lui-même lié à la quotité de service de l'agent·e.

Toutes les informations sont ici :

<https://www.bordeaux.snes.edu/Forfait-Mobilite-Durable.html>

AESH : pour la création d'un corps de catégorie B

Depuis le printemps dernier, les organisations syndicales (FSU, UNSA, CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, CGT Éduc'action, SNALC et SUD éducation) ont coordonné et accentué leur campagne pour que soit enfin mis à l'ordre du jour l'obtention d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH. L'intersyndicale appelle l'ensemble des AESH et des personnels de l'éducation à **se mobiliser** dans les départements pendant la semaine du 15 au 19 décembre et plus particulièrement le **16 décembre**, jour du Comité Social Administratif ministériel consacré au budget selon les modalités décidées par les intersyndicales locales : rassemblement, heure d'information syndicale, grève... Dans les Pyrénées atlantiques, se tiendra un GT (groupe de travail) à la DSDEN à 11h.

Calendrier des réunions académiques

05/01 : GT carrière LDG (lignes directrices de gestion) 1er et 2nd degré.
06/01 : GT entretien professionnel des AED en CDI + réévaluation triennale de la rémunération
13/01 : comité de suivi du plan d'égalité professionnelle
21/01 : GT bilan du mouvement intra 2025

Le rectorat met en place un CSA spécifique pour les questions RH, en février.

Le co-secrétariat départemental :

Sami Bouri, Nicolas Garret, Isabelle Soulé

Vers la fin des groupes de niveaux obligatoires ?

Lors du Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) du 4 décembre 2025, le ministre a laissé entendre la possible suppression des groupes de niveaux. Un nouveau décret serait à l'étude pour présentation au CSE du 15 janvier.

Action syndicale, bilan de l'inspection générale, enquête comme celle que nous avons menée sur la mise en place des groupes de niveaux, évaluations nationales : tout converge pour montrer les effets délétères des groupes de niveaux. La mobilisation serait-elle en train de payer ?

Le SNES-FSU maintient toutes ses **exigences**. En effet, nous refusons un éventuel nouveau renforcement de l'autonomie des établissements ; ce serait alors très probablement les collèges de l'éducation prioritaire ou assimilés qui risqueraient de conserver les groupes de niveaux.

Il n'y a qu'une décision possible : **l'abandon total des groupes de niveaux** pour la prochaine rentrée et l'abrogation du « Choc des savoirs ».

Bilan du bac Blanquer:

ouvrir enfin le chantier, réinstituer le baccalauréat

Lors du CSE du 4 décembre 2025, le ministre a enfin répondu favorablement aux demandes répétées du SNES-FSU d'organiser un bilan du bac Blanquer.

Après 5 ans, une remise à plat pour envisager sa réorganisation complète, en plus de l'abrogation de Parcoursup, est indispensable : les EAF (épreuves anticipées de français) notamment pour la voie technologique, l'organisation des épreuves du baccalauréat où les collègues sont sursollicité·es et mettent en danger leur santé, doivent être repensées. Il y a urgence à prendre des mesures pour la session 2026 des examens, à ouvrir le chantier de la ré-institutionnalisation d'un baccalauréat, véritable examen terminal, national.

Attention: certains chef-fe-s d'établissement sollicitent à nouveau, voire imposent, la réalisation de nouveaux **plans locaux d'évaluation**, selon les injonctions intempestives de la circulaire de prérentrée de la ministre Borne <https://www.snes.edu/article/projet-devaluation-le-retour-du-refoule/> Il faut nous y opposer, pour préserver notre autonomie pédagogique, ne pas avoir à réparer, de surcroît par une mesure vaine, les dégâts du poids démesuré du contrôle continu.

Le SNES-FSU fera en sorte que cette concertation s'étende à une révision des programmes depuis la Seconde.

Le lycée au service de l'armée ?

C'est non !

L'Éducation Nationale « devra accompagner l'envie de servir », a déclaré le Président de la République à propos de la création d'un service national volontaire. Il fait du lycée la clé de voûte de la mobilisation militaire de la jeunesse. Il s'agirait de « consolider l'effort fait ces dernières années à travers le SNU ». De fait, la cible annuelle de 50 000 jeunes sous les drapeaux en 2035 correspond peu ou prou aux derniers chiffres du défunt SNU. Le service national deviendrait ainsi le débouché des classes de défense et sécurité globale, portées à 3 ans et auparavant intégrées aux « classes engagées » prévues pour généraliser le SNU sur le temps scolaire. En Seconde, le SNU trouverait son avatar dans l'armée en y encourageant les séquences d'observation de juin et chaque année, les jeunes devront au minimum participer à une cérémonie commémorative.

Ces dernières annonces sont révélatrices d'une conception autoritaire et militariste d'un projet éducatif de rupture, en contradiction avec l'idée même d'une émancipation par les savoirs.

Nous ne cesserons de nous opposer à cette conception régressive de l'éducation des jeunes générations, à rebours de leurs besoins d'émancipation personnelle et collective.

<https://www.snes.edu/article/lycee-petites-annonces-grand-den/>